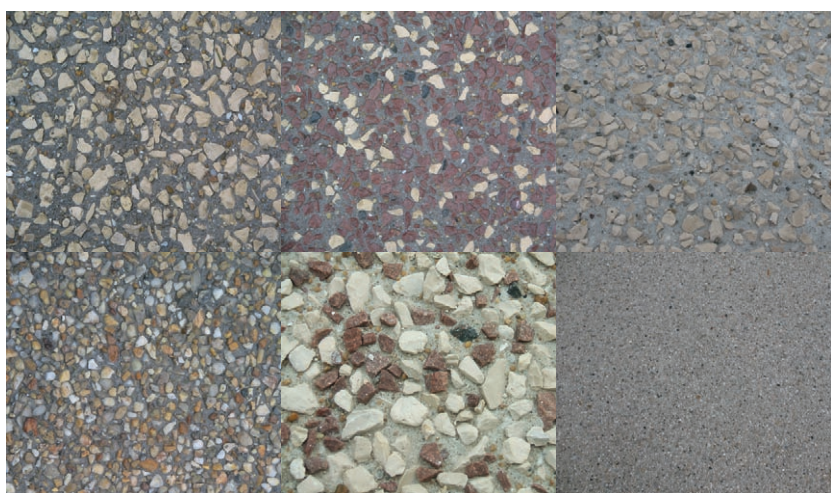


Recommandations de mise en œuvre

LUMILISS® Désactivé

LUMILISS® Désactivé est obtenu par une mise en œuvre soignée. Il vous est vivement recommandé de passer par des professionnels tels que des paysagistes et certaines entreprises de maçonnerie (adresses auprès de votre technico-commercial).



Le résultat final est obtenu par pulvérisation d'un désactivant qui retarde en surface la prise du béton fraîchement coulé. Une fois la surface du béton lavée au jet d'eau à forte pression, les granulats apparaissent. LUMILISS® Désactivé se décline à l'infini en fonction des granulats (dimension, origine, couleur et forme), de la teinte du béton et de la profondeur d'attaque du désactivant (attention les granulats sont spécifiques à chaque site de production).

1- Le matériel

Il s'agit d'un matériel traditionnel utilisé pour les terrassements et travaux préparatoires :

- Pour le calepinage et le coffrage, soit des bastinges en bois soit des briques, pavés, pierres,... ou bien des baguettes PVC.
- Pour la mise à niveau, pelle, râteau, truelle, règle plate de 2 m et lisseuse.
- Pour la mise en place du produit désactivant, un pulvérisateur muni d'une buse dispersant le produit uniformément.
- Pour le nettoyage, un nettoyeur haute pression 120 bars mini.
- Pour la finition, un pulvérisateur pour la mise en place du produit de protection.

2- La préparation

Au préalable, le chantier doit être protégé afin d'empêcher le passage des véhicules, des piétons et des animaux.

Le sol : pour un faible trafic, le sol doit être décaissé sur une hauteur de 45 cm et rempli de matériaux concassés sur une hauteur de 30 cm. Les eaux superficielles doivent être évacuées. Pour un trafic plus important, un calcul de chaussée devra être étudié.

Le coffrage : le coffrage peut être réalisé traditionnellement avec des bastinges mais la technique du calepinage avec des matériaux naturels tels que la pierre, les briques... est vivement conseillée (pour des soucis d'esthétisme).



Le calepinage et les joints de dilatation : les matériaux naturels type pierres, briques, pavés créent des bandes décoratives et servent de joints d'appui lors de la mise en œuvre. Le coffrage bois est ainsi supprimé. Placé de manière judicieuse, le calepinage supprime aussi les joints de fractionnement qui, sinon, devront être prévus (DTU 13.3 Dallage, les joints de fractionnements d'une dalle en béton armé ou fibrée doivent se trouver tous les 25 m², avec la plus grande longueur qui doit être inférieure à 2.5 fois la largeur).

La protection du calepinage et des abords : pour plus de précautions, pulvériser ou appliquer un produit protégeant le calepinage des projections de béton.

Le ferrillage : LUMILISS® Fibré, vous permet de supprimer le treillis antifissurations dont la pose est toujours pénible et délicate (le treillis devant être à mi-hauteur de l'épaisseur du béton).

L'ajout de fibre ne remplace en aucun cas le treillis de structure.

3- Mise en œuvre Lumilis® Désactivé

Le respect de la procédure qui suit est très importante pour la qualité du résultat final :

- Humidifier à refus le support avant le bétonnage (afin d'éviter l'absorption trop rapide de l'eau contenu dans le béton par le support sec).
- Mettre en place le LUMILISS® Désactivé au râteau et faire le niveau à la règle de 2 ml (si la livraison est assurée par plusieurs toupies, travailler en damier, c'est-à-dire par carrés de surfaces identiques).
- Fermer la surface à l'aide d'une lisseuse jusqu'à ce que les cailloux ne soient plus visibles (attention si vous utiliser une règle vibrante, prendre soin de ne pas faire remonter trop la laitance). Insister sur les bordures et les angles. La surface doit être plane et lisse, sans vague ni creux apparent "Les défauts visibles avant lavage le resteront".
- Pulvériser un produit désactivant uniformément sur toute la surface à traiter, immédiatement après le lissage. S'il y a ressuage d'eau en surface, attendre un peu, mais le béton ne doit pas avoir effectué sa prise !
- Le désactivant ralentit la prise du béton en surface ce qui permet d'éliminer la laitance superficielle par jet haute pression et de mettre à nu la partie supérieure du granulat.

Quantité de désactivant : environ 1 litre pour 4 m².

- Une fois les travaux terminés, protéger le chantier s'il y a risque de pluie ou de fortes chaleurs.
- Laisser agir le désactivant pendant plusieurs heures, variable en fonction de la saison et de la température extérieure (se reporter à la fiche technique du désactivant utilisé).
- Rincer à l'eau de ville avec un jet haute pression (120 bars mini) pour éliminer le désactivant et la laitance superficielle. Ainsi, la partie supérieure des granulats apparaît. Si des morceaux de béton ou de granulats "sautent" lors du lavage, laisser durcir le béton quelques heures de plus afin qu'il finisse sa prise.
- Finir le rinçage par un écoulement d'eau sans pression. L'eau doit être bien claire. Si le calepinage ou les joints PVC n'ont pas été prévus, scier les joints sur béton sec dans les 48 heures après le coulage.

Le béton ne prendra son aspect définitif qu'après deux mois environ.

4- L'entretien

Il vous est vivement conseillé d'appliquer un traitement sur ce type de béton surtout en extérieur exposé aux intempéries.

Traitements préventifs : quelques semaines après la fin du chantier, par pulvérisation ou au rouleau, appliquer un film de surface qui, par imprégnation, empêchera la pénétration des hydrocarbures et facilitera l'élimination des salissures superficielles par simple lavage.

Traitements curatifs : après quelques années d'utilisation, le béton peut nécessiter un nettoyage visant à éliminer toutes traces de souillures pour lui rendre ses couleurs et son charme d'origine. Des produits adaptés permettent de lui restituer son aspect initial par un simple brossage en surface. On peut ensuite appliquer un film protecteur comme défini précédemment.

